

Règlement

du

Concours Photo

Amateur

(réservé aux habitants de la commune)

Du 5 avril au 4 juin 2021

Thème :
Faites-nous découvrir une richesse
de Saint-Thé Loc



SAINT-THÉGONNEC
LOC-EGUINER
DAL'H MAD ATAO !

Concours photo

1. Objet :

La commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner organise un concours photo amateur du 5 avril 2021 au 4 juin 2021.

Le thème du concours photo est : « ***Faites-nous découvrir une des richesses de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner*** ».

Le concours comprend deux catégories de participants : catégorie Jeunesse (moins de 18 ans) et catégorie Adulte (plus de 18 ans).

2. Conditions de participation :

Ce concours est gratuit et ouvert à tous les photographes amateurs uniquement, habitant dans la commune de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner, sans restriction d'âge ou de nationalité. La participation des mineurs étant soumise à l'autorisation parentale.

Le participant affirme être l'auteur de la photographie, qu'il est le seul détenteur des droits d'exploitation attachés à cette œuvre et qu'il a l'autorisation du droit à l'image des personnes présentes sur la photo.

Il autorise la mairie de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner à utiliser et diffuser sa photo gratuitement dans ses différents supports de communication (numériques, papiers) et expositions et uniquement à ces effets. Dans ce cas, le nom du photographe sera mentionné et aucune utilisation commerciale des photographies ne sera faite.

Toutes les photos doivent être prises dans la commune, les photos prises en dehors de la commune ne pourront être sélectionnées. Le lieu exact devra être précisé pour chaque photographie.

Chaque participant peut déposer au maximum 3 photographies.

Un formulaire d'inscription est à compléter et à retourner en mairie par mail ou papier.

3. Envoi des photos :

Les photos sont à envoyer en format numérique JPEG, d'une définition de 300 DPI minimum, et sont à transmettre à la mairie à l'adresse mail : mission@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh en indiquant votre nom et prénom dans le mail.

Nous conseillons d'utiliser une plateforme de téléchargement et de transmettre le lien par mail.

Si toutefois vous ne pouvez pas transmettre vos photos par mail, vous pouvez les déposer à la mairie de Saint-Thégonnec à l'aide d'une clé USB.

Prenez soin lors de votre dépôt d'indiquer votre nom et prénom ainsi qu'un numéro d'ordre (1-2-3) pour chacune de vos photos.

La date limite de dépôt des photos est fixée au vendredi 4 juin à 12h. Ne pas oublier de ramener le formulaire d'inscription.

4. Conditions et sélections :

Les photos seront soumises à un jury composé d'élus et d'habitants de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner. Les membres du jury ne peuvent participer au concours. Le jury se réunira au cours de la première quinzaine de juin. Les résultats seront communiqués le vendredi 11 juin sur le site internet et Facebook de la commune.

A l'issue de ce concours, plusieurs photos seront sélectionnées et exposées à la salle Kanevedenn.

Les photos seront imprimées (en format 40x60 cm sur de l'aluminium Dibond). A la fin de cette exposition, les photos seront offertes aux participants. Si la photo n'est pas récupérée au bout de 6 mois, elle deviendra propriété de la collectivité.

Prix Jeunesse : Bon d'achat de 50 €

Prix Adulte : Bon d'achat de 50 €

5. **Responsabilité :**

En soumettant ses images au concours, le participant accepte les termes du règlement du concours.

La commune décline toute responsabilité concernant des réclamations et/ou des plaintes de personnes qui figureraient sur les photographies envoyées ainsi que tout problème lié au déroulement du concours qu'il s'agisse d'erreur humaine, de problème informatique, technologique ou de quelque nature que ce soit.

La commune se réserve le droit, à tout moment, d'interrompre, de supprimer, de différer ou de reporter le concours et/ou d'en modifier les modalités après information des participants si les circonstances l'exigent.

Tout manquement au règlement entraîne la disqualification du candidat.

RGPD : Les informations recueillies seront uniquement utilisées à l'occasion de ce concours et seront conservées pendant un an.

6. **Informations complémentaires :**

Pour tout complément d'informations, vous pouvez contacter les organisateurs :

mission@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh

